

LA VOIX DE L'ANR

le magazine de tous les retraités, reconnue d'intérêt général

N° 502

OCTOBRE 2022

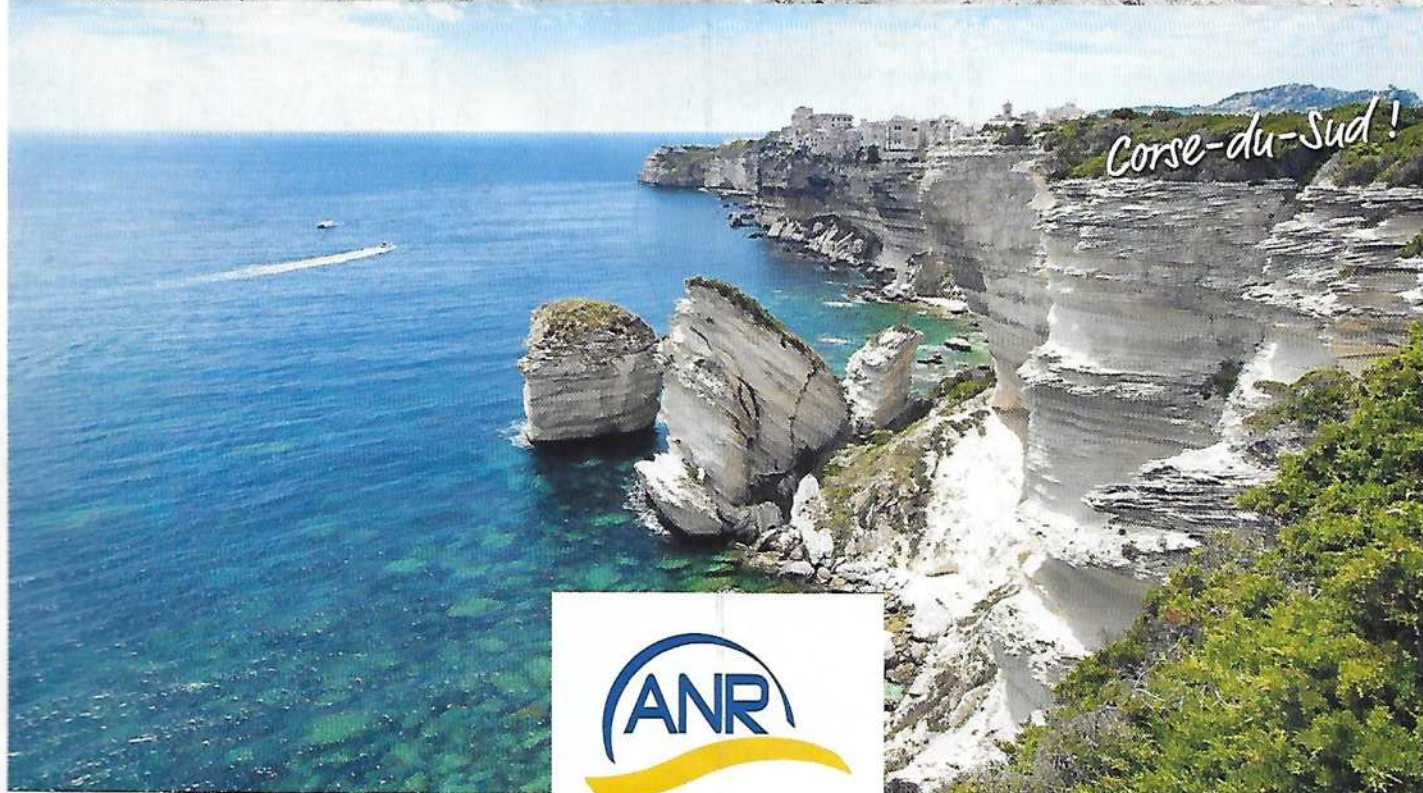
DÉFENSE
RENCONTRE
INFORMATION
ENTRAIDE
PROTECTION

www.anrsiege.fr

Corsica !

Un voyage à vivre

p. 32



UNE RENTRÉE vigilante

“
Agir est donc un impératif pour les mois à venir mais, notre engagement n'a de sens que si nous nous sentons soutenus par vous, nos adhérents.

”
FÉLIX VÉZIER,
Président national



Nous voici entrés dans le dernier trimestre de cette année, après un été chaud et bien trop sec au plan climatique, catastrophique même, pour nos forêts et la végétation. J'espère, malgré tout, que chacun d'entre vous, à sa façon, aura pu profiter de cette période, souvent propice aux rapprochements familiaux et aux vacances.

Pour nous, retraités, une compensation financière, mais partielle, aura légèrement amélioré notre pouvoir d'achat dans un contexte fortement inflationniste. Nous accueillons, bien sûr avec plaisir, ce geste du gouvernement, mais ce n'est pas faire preuve d'ingratitude que de souligner qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

D'abord, faut-il le rappeler, la mesure n'a concerné que les retraites de base ? Les retraites complémentaires, notamment celles de l'AGIRC-ARRCO, n'ont, pour l'instant, pas été revalorisées. Ensuite, en n'accordant que 4 % quand l'inflation caracole au-delà de 6 %, l'exécutif accentue le décrochage de nos pensions, situation qui ne fait que s'aggraver année après année. Enfin, il est essentiel que les revalorisations annuelles soient maintenues et appliquées dès le début de 2023.

Même si les débats parlementaires sur la loi "pouvoir d'achat" n'ont pas été pour le moins exemplaires, ils ont cependant pu déboucher sur des mesures positives pour nos concitoyens. Il reste à espérer que nos élus démontreront leur sens des responsabilités lors des prochaines sessions, notamment lorsque seront abordées les grandes questions qui nous préoccupent : les retraites, certes, mais aussi une bien meilleure prise en charge de la perte d'autonomie, un système de santé plus efficient, une plus grande considération pour les retraités et ce qu'ils représentent, et une véritable consultation de nos associations pour toutes les affaires qui concernent nos retraités.

Ceux-ci ont toujours eu un comportement raisonnable face aux décisions difficiles et parfois injustes qui les impactaient. Mais, ce serait une grave erreur que de confondre ce comportement avec de la passivité...

ABONNEMENTS

OCTOBRE 2022 • 96^e annéePrix de l'abonnement annuel : 18 €
(4 numéros)Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale de retraités)

RÉDACTION

Directeur de la publication :

Félix VÉZIER

Responsable d'édition :

Francis COURRIC

Comité de rédaction :

Daniel BERTRAND

Denise DEBOUT

Monique GASNIER

Yves HAMEAU

Alain JENTILE

Jocelyne PERSONNE

François REISSER

Jean-Michel SAGNIER

Jean-Pierre VACHE

Dessins : Yves HAMEAU (ANR 08)

ADMINISTRATION

Dépôt légal 3^e trimestre 2022

Commission paritaire

n° 0924 G 81872

ISSN 1636-6530

Tirage : 55 000 exemplaires

ANR Siège national

13 rue des Immeubles Industriels

75011 Paris

Tél. : 01 43 79 37 18

Fax : 01 43 79 86 84

Site internet : <http://www.ansiege.fr>Courriel : ansiege@orange.fr

Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

FABRICATION

Éditeur : ANR Siège national

13 rue des Immeubles Industriels

75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM

Courriel : f.cabioch@armicom.fr

En cas de changement
de situation, merci de contacter
le siège de l'ANR au :

01 43 79 37 18



Dans l'espace adhérents du site ansiege.fr vous êtes informés de l'actualité de vos droits.
Pour y accéder, c'est très simple : dans le bandeau bleu de la page d'accueil, cliquer sur "**VOUS ÊTES**",
puis "**ADHERENT (ESPACE adhérents)**" indiquer un identifiant : *adherent* (sans accent)
Pour le mot de passe, merci de vous adresser à votre groupe ANR.



05 Défense

06 Actualité

10 Culture

26 Jeux

30 Amicale-Vie

29 Santé

32 Dossier spécial

44 Vivre-infos

Encart deuils

NOUS SOMMES LOIN DU COMPTE !

Les propositions gouvernementales sur le pouvoir d'achat ont fait l'objet de débats, parfois vifs, à l'Assemblée nationale, mais le résultat est décevant.

Quelques mesures concernant le relèvement des minima sociaux, le plafonnement des hausses de loyer, une légère pression sur les entreprises afin de relancer des négociations salariales pour le SMIC, et, une hausse de 4 % des pensions de retraite, au 1^{er} juillet. Ce qui nous fera pour 2022, 4 % + 1,1 % = 5,1 %, alors que l'inflation d'août a été de 5,9 %.

Certes, le Gouvernement se targue d'une inflation contenue mais, l'invasion russe en Ukraine, la sécheresse, les incendies, la spéculation... continuent de faire monter les prix comme on peut le voir également pour l'alimentation et l'habillement. Nous sommes loin du compte et nous allons, hélas, encore, nous en éloigner.

LES CHIFFRES D'AOÛT :

Indice INSEE des prix à la consommation, hors tabac : il est à 112,63 €. La hausse annuelle est de 6,0 %. Avec le prix du tabac, l'inflation en ce mois d'août est de 5,9 %.

L'indice de référence des loyers au 2^e trimestre 2022 est à 135,84 € ; la variation annuelle est de 3,6 %.

Les statistiques INSEE publiées depuis 2002 n'ont jamais fait connaître une telle augmentation ! Le plus a été de 2,95 % au 3^e trimestre de 2008... au moment de la crise économique mondiale.

Le SMIC : revalorisé de 0,9 % le 1^{er} janvier et de 2,65 % le 1^{er} mai, il est, compte tenu de l'inflation, augmenté de 2,01 % depuis le 1^{er} août. Sur la base de 35 heures, le mensuel brut est passé à 1 678,95 € et l'horaire brut à 11,07 €. Le mensuel net est à 1 329,05 € et l'horaire net à 8,76 €.

LES DÉPENSES CONTRAINTES :

Énergie : + 22,7 %, léger tassement pour le gaz naturel : + 37,9 %, après + 42,4 %, l'électricité + 7,7 %, après + 8,2 %. Les produits pétroliers + 28,7 %, après + 39 %. Mais, sont annoncés : + 15 % en janvier pour le gaz et + 15 % en février pour l'électricité.

Transports : + 11,2 %, avec le gazole, + 29,4 %, l'essence, + 13,4 %, l'achat de véhicules neufs, + 6,3 %, l'entretien, 7,6 % pour le fluvial, + 11,6 % pour le routier. Pour les services de transports de passagers, hausse de 15,1 %, dont 6,3 % pour le ferroviaire, 9,7 % pour le routier, 39,8 % pour l'aérien mais, baisse de 2,4 % pour le maritime.

Alimentation : + 7,9 %, tous les postes sont affectés : huiles et graisses, + 24,3 %, pain et céréales, + 9,1 %, pâtes et semoule, + 19,3 %, le poisson frais, + 15,7 %, la viande + 10,2 %, les lait, fromage et œufs + 10,9 %, les légumes, + 3 %, les fruits frais, + 3,2 %. À la hausse, toujours, le café, + 11,2 %.

Habillement et chaussures : + 2,7 %, l'effet soldes est passé ! Hausses de, 2,9 % pour les vêtements, 3,3 % pour les chaussures, 5,1 % pour le poste nettoyage et réparations.

Services financiers : + 2,3 %, stabilité à la hausse.

Logement : + 1,8 %, quand il s'agit des services, à savoir, les loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères. Quand on ajoute l'énergie c'est + 9,3 %. Le poste entretien et réparations enregistre une hausse de + 5,5 %.

Assurances : + 1,7 %, hausse modérée pour ce poste grâce à la baisse des assurances transports, - 2,7 %. Par contre, forte hausse des assurances habitation, + 4,1 % et des complémentaires santé, + 2,7 %.

Communications : + 0,7 %, très légère hausse des services. En cause, la hausse des matériels de téléphonie fixe, + 4,6 % et des services d'accès à Internet, + 1,2 %. Moindre baisse des services de téléphonie mobile - 0,9 %. La hausse est toujours de 7,4 % pour les services d'expédition de courrier.

Santé : - 0,6 %, très légère remontée avec les produits médicaux, - 3,3 % au lieu de - 7,1 % et les généralistes, + 1 % au lieu de 0,1 %, et malgré une baisse des services dentaires, - 0,5 %, et des spécialistes + 1,8 % au lieu de + 2 %.

ET, PENDANT CE TEMPS :

■ **"Des bénéfiques stratosphériques"** : c'est sous ce titre que le quotidien *"La Tribune"* nous informe des bénéfiques de 48 milliards de dollars enregistrés au 2^e trimestre 2022 par ARAMCO, le géant saoudien du pétrole.

■ **Un bond de 30 milliards d'euros en un an** : c'est, selon *"Challenges"* l'augmentation de la fortune de la famille SAADÉ, qui détient 73 % de l'armateur marseillais CMA CGM.

■ **Football, transfert au BARÇA**. Selon le quotidien espagnol *"Mundo Deportivo"*, le club de Barcelone a recruté le joueur brésilien Raphinha pour un montant de 58 millions d'euros. Autre recrue, le joueur polonais Robert Lewandowski pour un montant de 50 millions d'euros, dont 5 de bonus.

Jean-Michel Sagnier